



CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN ÉLEVAGE LAITIER

CONNAITRE ET SITUER SES CONSOMMATIONS

www.services.casmb.fr



**haute
savoie** 
le Département

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

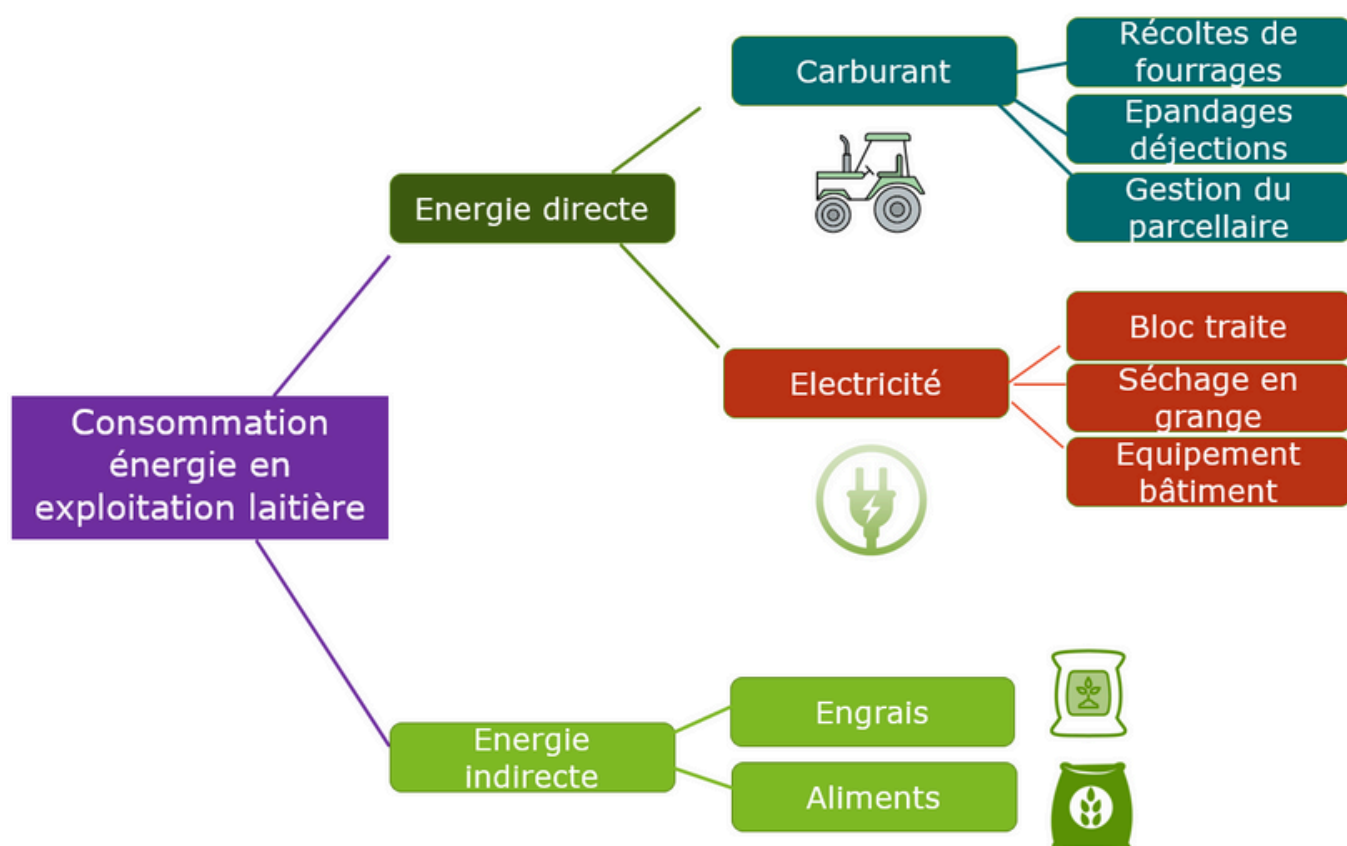
La responsabilité du ministère en charge
de l'agriculture ne saurait être engagée.


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
 **SAVOIE MONT-BLANC**
73 | 74

PRINCIPAUX POSTES DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

en exploitation laitière dans les Savoie

Lorsque l'on évoque les consommations d'énergie sur une exploitation laitière, on distingue d'une part les consommations d'énergie directe - le carburant et l'électricité directement utilisés par l'agriculteur - et d'autre part les consommations d'énergies indirectes utilisées pour fabriquer les engrais et les aliments achetés par l'exploitant.



DES ÉCARTS TRÈS IMPORTANTS

suivant les systèmes d'exploitation

Les relevés de consommation d'énergie directe, réalisés dans les fermes du réseau INOSYS Bovin Lait des départements savoyards, mettent en évidence une très forte variabilité d'une exploitation à l'autre. Les systèmes de production et la configuration des parcellaires expliquent une part importante de cette variabilité.

CARBURANT

Pour le carburant, en système Bovin Lait, dans les Savoie, la consommation va de 50 L/vache/an à 250 L/vache suivant la part de pâturage et l'organisation parcellaire de l'exploitation.

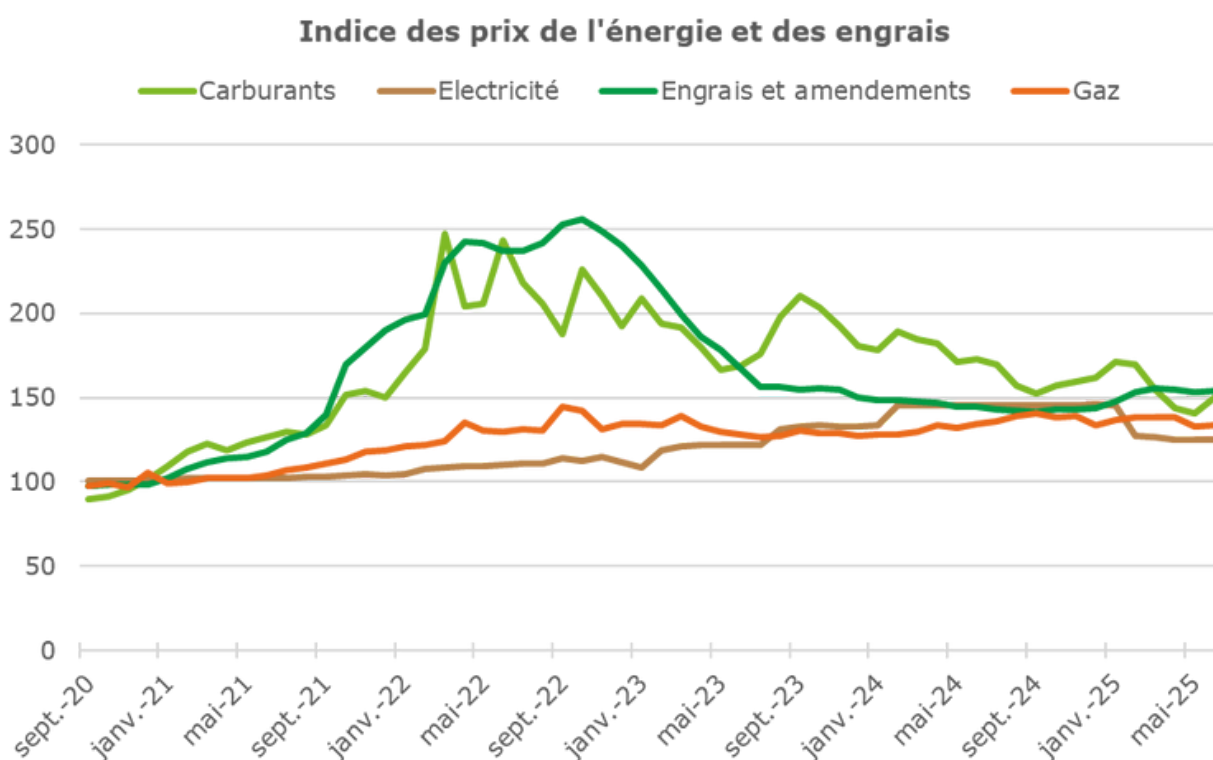
ÉLECTRICITÉ

Pour l'électricité, les variabilités entre exploitations s'expliquent par le type d'équipement de traite (salle de traite mobile, salle de traite classique, robot de traite) et par le type de fourrage produit (foin en botte ronde ou foin séché en vrac en grange). Les consommations savoyardes s'observent de 310 kWh/vache (pour des exploitations avec salle de traite mobile et foin en bottes rondes) à 800 kWh/vache pour un système robot de traite et séchage en grange.

VALEUR DE L'ÉNERGIE

La part et la valeur de l'énergie dans les coûts de productions du lait sont très faibles. Le carburant représente 2 à 4 % du coût de production et 14 à 47 € / 1 000 L de lait produit alors que l'électricité représente 1 à 2 % et 7 à 14 € / 1 000 L de lait produit.

Néanmoins, les récentes hausses de prix de l'énergie incitent à réfléchir à mieux maîtriser ses consommations. La 1ère étape est de connaître ses propres consommations et de vérifier la cohérence avec les références locales. La 2ème étape est d'identifier les possibilités de réduction.

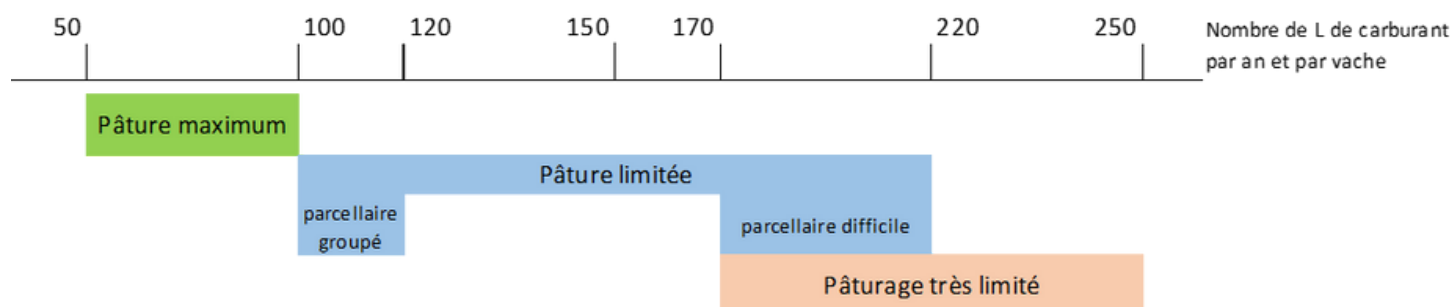


CONNAITRE SES PROPRES CONSOMMATIONS

en carburant et en électricité

POSITIONNER VOTRE EXPLOITATION EN REPRENANT VOS FACTURES DE CARBURANT

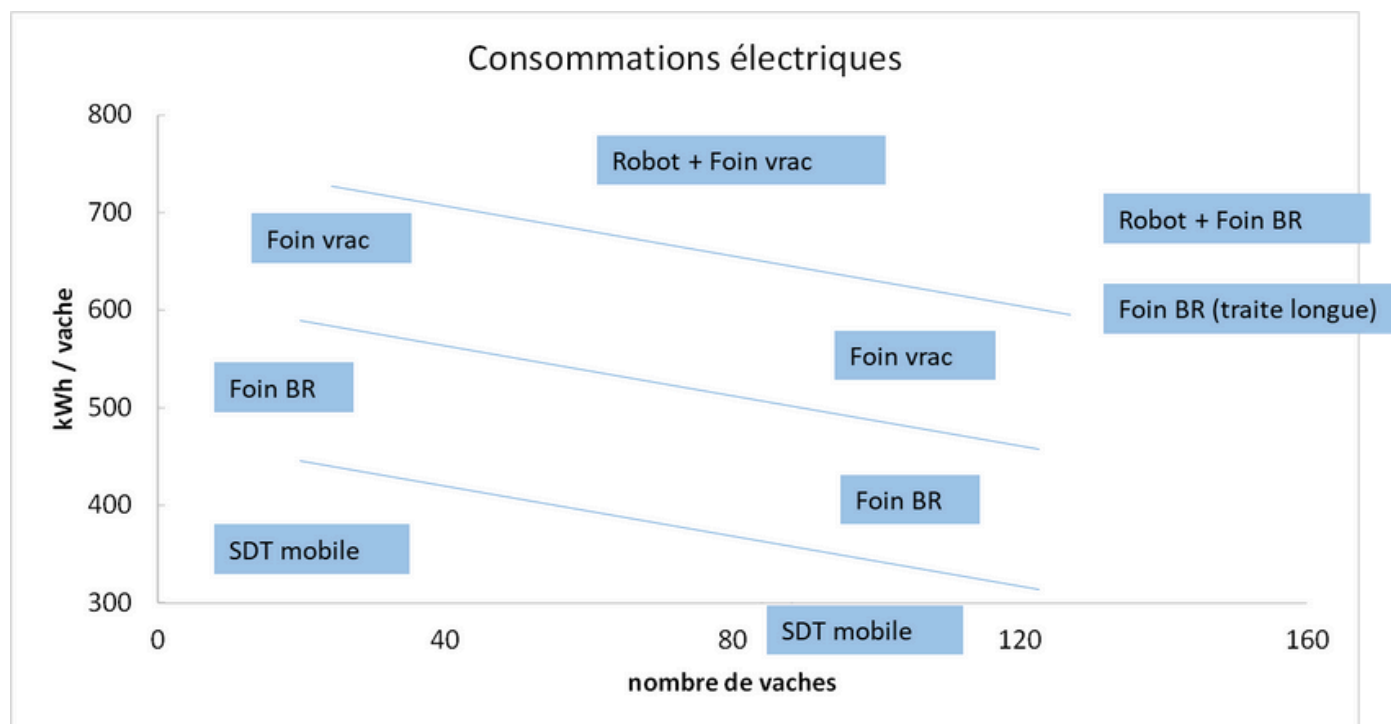
Est-ce cohérent avec les références savoyardes ?



POSITIONNER VOTRE EXPLOITATION EN REPRENANT VOS FACTURES D'ÉLECTRICITÉ

Est-ce cohérent avec les références savoyardes ?

Source = Inosys Bovin Lait 73_74



Pour détecter des dysfonctionnements anormaux, il est possible d'installer des sous-compteurs pour enregistrer la consommation électrique des différents appareils. Renseignez-vous auprès de vos fournisseurs habituels.

Les consommations électriques des fermes savoyardes sont relativement proches des données nationales.

DES LEVIERS DE RÉDUCTION

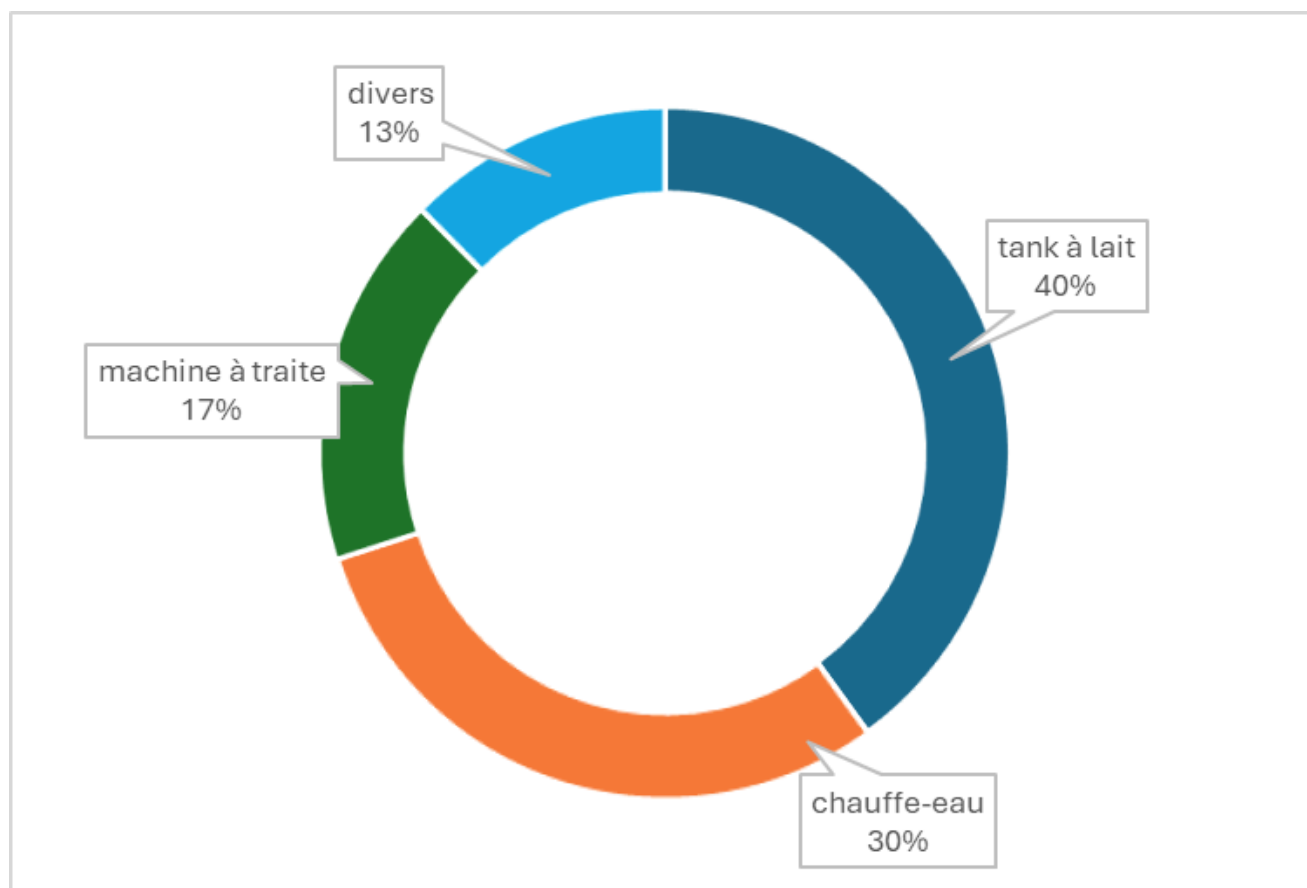
en élevage laitier

Dans les Savoie, la réduction de la consommation de carburant passe essentiellement par une optimisation de son parcellaire. Cette action peut se réfléchir dans un 1er temps à l'échelle de l'exploitation mais peut également se réfléchir à l'échelle d'un petit territoire en optimisant les échanges parcellaires. La Chambre d'agriculture peut accompagner cette démarche collective.

En élevage laitier, le bloc traite - qui comprend le tank à lait, le chauffe-eau, la machine à traire avec la pompe à vide - est le premier poste de consommation d'électricité. Il représente en moyenne 85 % de la consommation électrique de l'exploitation. Au sein du bloc traite, le tank à lait et le chauffe-eau figurent parmi les équipements les plus énergétivores et constituent un réel enjeu de maîtrise énergétique.

Contactez votre conseiller en charge de votre territoire ou son assistante au 06 68 56 33 02.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES DU BLOC TRAITE



Pour réduire ses consommations électriques, des leviers existent du côté du tank à lait, du chauffe-eau et de son installation de séchage en grange. Ces éléments sont décrits dans des fiches disponibles sur le site www.services.casmb.fr.

Pour plus d'informations sur les consommations d'énergie, vous pouvez contacter la conseillère Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc référente sur les énergies :

Véronique NOCHEZ au 06.74.78.98.35